

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 AVRIL 2018

La séance commence par la présentation d'une esquisse d'aménagement de la Route de Romorantin, par Mme FENATEU Nina, Paysagiste au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Etablissement de la liste préparatoire du jury d'assises 2019 - tirage au sort

Il a été procédé au tirage au sort des 3 personnes pour l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises 2019.

Conseil municipal : indemnités de déplacement pour participation à des formations, des réunions, manifestations

Un forfait de 200 € a été voté, à l'unanimité.

Diagnostic éclairage public : choix du cabinet d'études

L'ensemble du Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'entreprise NOCTABENE, mieux disante.

Travaux de voirie Rue des Anes Verts : choix de l'entreprise

L'ensemble du Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'entreprise COLAS, mieux disante.

Remplacement d'un vidéoprojecteur

Les membres du Conseil Municipal valident cet achat estimé entre 500 et 700 €.

Règlement par carte achat

Cette carte délivrée par le Trésor Public est gratuite et n'engendre pas de frais mais il est nécessaire de créer une régie d'avances gérée par un régisseur ou son suppléant, qui ne peuvent être ni le Maire, ni les adjoints.

L'ensemble du Conseil Municipal vote pour un plafond trimestriel de 1 000 €. Madame Patricia GAUDRON sera régisseur et Madame Patricia LEVANT, qui s'est portée candidate, sera suppléante.

Conseil des jeunes : projet « Cinécyclo »

Projection de cinéma en plein air, grâce à un vélo équipé d'une génératrice. Le but est donc de pédaler en continu pour voir le film. Le matériel est fourni par l'Association Cinécyclo. Deux membres de cette association seront présents ; ils devront être nourris et hébergés. Les frais liés à la projection entrent dans le budget attribué au Conseil des Jeunes.

Cette manifestation est prévue le samedi 28 juillet à 21 h 30, sur la place de l'Eglise.

Affaires diverses

Véhicule de Madame MELCHIORI : il s'agit d'une Peugeot 307, de 2005, version essence, comptant 20 000 kms. Elle a été révisée et passée au contrôle technique. Le montant des réparations est de 1 246 €. Elle est cotée entre 2 000 et 2 500 €.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour la vendre lorsqu'elle sera remise en état.

Section Yoga : en raison du nombre important d'inscriptions, l'ensemble du Conseil Municipal accepte que la salle de danse lui soit attribuée le jeudi soir de 18 h 45 à 20 h, en plus des créneaux déjà programmés.

Concours départemental des vins : François CAZIN a reçu la médaille d'or en Cheverny.

Château du Breuil : Il a été transmis aux « Sources de Caudalie ». La spécificité de cette entreprise est la commercialisation de produits de beauté et de soins (vinothérapie) à partir de pépins de raisins. L'hôtel continue de fonctionner normalement et le personnel reste en place.

Dossiers « sécheresse » 2017 : Madame le Maire, Lionella GALLARD, et Monsieur François CROISSANDEAU ont été reçus par la directrice de cabinet de la préfecture qui a prêté une attention particulière à la demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle formulée en raison de la succession de 3 années difficiles sur le plan météorologique

(2015 : sécheresse, 2016 : inondations, 2017 : sécheresse). Le Ministère donnera sa réponse dans 8 mois, temps d'instruction nécessaire à l'examen des dossiers.

Giratoire : interruption des travaux pendant 2 jours en raison de la pluie. Pour éviter le retardement des travaux, l'entreprise SOTRAP a doublé ses équipes pour la pose des bordures en pierre. L'enrobé est prévu dans la semaine après le marathon, soit à partir du 16 avril (circulation interdite pendant une journée complète mais mise en place d'une déviation permettant l'accès au bourg, au parking et au golf).

Chantier participatif de la loge des Ruaux : Il sera mené en partenariat avec l'association l' « Amicale des loisirs », deux professionnels retraités (un maçon et un couvreur) et des habitants bénévoles. Une réunion d'information aura lieu en mai.

Festival du chapeau : prévu le week-end du 7-8 avril au château de Cheverny, avec Miss France. Un tarif réduit sera accordé à toute personne porteuse d'un chapeau. Un concours sera organisé à cette occasion.

Conseil Municipal le jeudi 3 mai 2018 à 19 h